

**CRSA  
COMMISSION SPECIALISEE DE L'ORGANISATION DES SOINS (CSOS)  
SÉANCE DU 23 janvier 2020**

9h00 : début de séance

**Approbation des PV de la CSOS du 4 juillet 2019**

9h15

Bilan des structures d'exercice collectif

9h45

Plan Investir pour l'hôpital

10h45

**DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATION**

Procédure simplifiée

SSR

N°	ETABLISSEMENTS	OBJET DE LA DEMANDE	SITE D'IMPLANTATION	RAPPORTEUR	AVIS ARS	AVIS CSOS
2019-92-16	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY 14 rue Porte de Buc 78000 VERSAILLES	Demande l'autorisation de regrouper l'activité de soins de suite et de réadaptation indifférenciés en hospitalisation complète (ainsi que les lits EVC-EPR) actuellement installés sur le site de la MAISON DE SANTE CLAIRE-DEMEURE situé 12 rue Porte de Buc 78000 VERSAILLES. vers le site de la MAISON MEDICALE DU LAC situé 2 rue de Zurich 92500 RUEIL-MALMAISON	MAISON MEDICALE NOTRE DAME DU LAC RUEIL 2 rue de Zurich 92500 RUEIL-MALMAISON	Aurélia COUTY GIRARD Brigitte JEANBLANC	FAVORABLE	FAVORABLE